

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mercredi 18 mai 2022, à 11 h 45**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 11155, avenue Hébert, le mercredi 18 mai 2022, à 11 h 45.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 18 mai 2022, à 11 h 45.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1229516002

Abroger la résolution CA22 10 081 et adjuger à Construction Viatek inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 438 096,14 \$, taxes incluses, un contrat pour des travaux de construction des passages surélevés pour piétons et des avancées de trottoir sur diverses rues de l'arrondissement, autoriser une dépense de 30 666,73 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 34 492,50 \$, taxes incluses, pour les incidences et autoriser une dépense totale de 503 255,37 \$.
Appel d'offres 1105 / 7 soumissionnaires

20.02 Appel d'offres public

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1221689002

Accorder des contributions financières totalisant 330 000 \$ aux organismes suivant dans le cadre du Programme d'animation dans les parcs de l'arrondissement pour les étés 2022, 2023 et 2024 : 160 800 \$ (53 600 \$ par année) au Club de natation de Montréal Nord pour le projet "Anima-Parcs", 69 300 \$ (23 100 \$ par année) aux Productions Qu'en dit Raton? pour le projet "Atelier d'initiation au théâtre dans les parcs", 99 900 \$ (33 300 \$ par année) au Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord pour le projet "Une Escale au Coeur du Hood" et approuver les projets de convention à intervenir.

50 – Ressources humaines

50.01 Nomination

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1226868001

Nommer M. Jérôme Vaillancourt, directeur d'arrondissement par intérim, pour la période du 9 mai au 5 juin 2022 inclusivement.

50.02 Nomination

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1229411001

Modifier la résolution CA22 10 120 afin que Mme Tonia Maria Di Guglielmo soit nommée à titre de directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord à compter du 6 juin 2022 au lieu du 13 juin 2022.

70 – Autres sujets

70.01 Questions

CA Direction des services administratifs

Période de questions du public.

Marc-Aurele APLOGAN
Secrétaire d'arrondissement

Montréal, le mardi 17 mai 2022



Dossier # : 1229516002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Abroger la résolution CA22 10 081 et adjuger à Construction Viatek inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 438 096,14 \$, taxes incluses, un contrat pour des travaux de construction des passages surélevés pour piétons et des avancées de trottoir sur diverses rues de l'arrondissement, autoriser une dépense de 30 666,73 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 34 492,50 \$, taxes incluses, pour les incidences et autoriser une dépense totale de 503 255,37 \$. Appel d'offres 1105 / 7 soumissionnaires

Il est recommandé:

QUE soit abrogée la résolution CA22 10 081;

QUE soit adjugé à Construction Viatek inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 438 096,14 \$, taxes incluses, le contrat 1105 pour l'exécution des travaux de construction des passages surélevés pour piétons et des avancées de trottoir sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord ;

QUE soit autorisée une dépense en contingences de 30 666,73 \$, taxes incluses ;

QUE soit autorisée une dépense en incidences de 34 492,50 \$, taxes incluses ;

QUE soit autorisée une dépense totale de 503 255,37 \$;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Jérôme VAILLANCOURT Le 2022-05-17 16:37

Signataire :

Jérôme VAILLANCOURT

Directeur
Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux
entreprises

IDENTIFICATION Dossier # :1229516002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Abroger la résolution CA22 10 081 et adjuger à Construction Viatek inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 438 096,14 \$, taxes incluses, un contrat pour des travaux de construction des passages surélevés pour piétons et des avancées de trottoir sur diverses rues de l'arrondissement, autoriser une dépense de 30 666,73 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 34 492,50 \$, taxes incluses, pour les incidences et autoriser une dépense totale de 503 255,37 \$. Appel d'offres 1105 / 7 soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Montréal-Nord a procédé à l'octroi du contrat pour les travaux de construction des passages surélevés pour piétons et des avancées de trottoir sur diverses rues sur son territoire au Groupe Rock-sol inc. lors de la séance du conseil d'arrondissement tenue le 11 avril 2022 (résolution CA22 10 081).

L'arrondissement de Montréal-Nord a été informé par la compagnie d'assurance que le cautionnement déposé par le soumissionnaire était non valide. En effet, le courtier de la compagnie d'assurance a émis sans son autorisation et à son insu le dit cautionnement. La direction des affaires juridiques a été sollicitée afin de connaître les actions à poser suite à cette irrégularité qui entache l'octroi de l'appel d'offres audit soumissionnaire. Après analyse, la direction des affaires juridiques recommande que le contrat soit octroyé véritablement au plus bas soumissionnaire **conforme**, soit le deuxième plus bas en l'occurrence, puisque, de toute évidence, le contrat octroyé à Groupe Rock-sol est nul après confirmation de l'invalidité de ces cautionnements.

Le tableau suivant résume la liste des soumissionnaires et les prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation réalisée à l'interne et le montant soumis :

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	AUTRES (CONTINGENCES) (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
Groupe Rock-Sol inc.	282 809,76 \$ (*)	19 796,68 \$ (*)	302 606,44 \$ (*)
Construction Viatek Inc.	438 096,14 \$	30 666,73 \$	468 762,87 \$
Les Pavages Céka inc	439 947,42 \$	30 796,32 \$	470 743,74 \$
Les Entreprises Michaudville inc.	462 600,00 \$	32 382,00 \$	494 982,00 \$

De Sousa - 4042077 Canada Inc.	469 187,68 \$	32 843,14 \$	502 030,82 \$
Cojalac inc.	539 887,77 \$	37 792,14 \$	577 679,91 \$
Les Entrepreneurs Bucaro Inc.	469 482,02 \$	32 863,74 \$	502 345,76 \$
Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$) VOICI LA FORMULE : total du coût des soumissions conformes reçues/nombre de soumissions			502 757,52 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) VOICI LA FORMULE : [(coût moyen des soumissions conformes – la plus basse)/la plus basse) x 100]			7,25 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) VOICI LA FORMULE : (la plus haute conforme – la plus basse conforme)			108 917,04 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) VOICI LA FORMULE : [(la plus haute conforme – la plus basse conforme)/la plus basse) x 100]			23,23 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) VOICI LA FORMULE : (la plus basse conforme – estimation)			11 427,85 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) VOICI LA FORMULE : [(la plus basse conforme – estimation)/estimation) x 100]			2,50 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) VOICI LA FORMULE : (la deuxième plus basse – la plus basse)			1 980,87 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) VOICI LA FORMULE : [(la deuxième plus basse – la plus basse)/la plus basse) x 100]			0,42 %

(*) **soumission non conforme:** La soumission de la compagnie Groupe Rock-sol inc. a été jugée non conforme en raison de l'invalidité des cautionnements de soumission qui ont été déposés par le soumissionnaire suite à un avis juridique.

Le coût total du contrat à octroyer pour les travaux de construction de passages surélevés pour piétons et des avancées de trottoir est de 503 255,37 \$, taxes incluses.

La dépense totale est donc de 503 255,37 \$, taxes incluses, car le montant requis pour couvrir les dépenses incidentes est de 34 492,50 \$, taxes incluses, et celui des contingences de 30 666,73 \$, taxes incluses. Cette dépense est assumée entièrement par l'arrondissement et financée par le règlement prévu au programme décennal d'immobilisation de l'arrondissement.

La répartition des incidences (taxes incluses), par catégorie, est définie comme suit :

- Laboratoire (contrôle qualitatif): 10 922,62 \$ - Arrondissement
- Bollards : 14 371,88 \$ - Arrondissement
- Végétaux : 9 198,00 \$ - Arrondissement

En définitif, le coût total, incluant les taxes, du contrat assumé en entier par l'arrondissement se résume comme suit :

Description des travaux	Coût budgétaire- Arrondissement (taxes incluses)
Construction de passages surélevés pour piétons et des avancées de trottoir sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord (travaux)	438 096,14 \$
Contingences 7% (travaux)	30 666,73 \$
Incidences	34 492,50 \$
Total travaux + incidences + contingences	503 255,37 \$

La dépense sera financée par le règlement d'emprunt RGCA22-10-0003- pavages et trottoirs prévu au programme décennal d'immobilisation de l'arrondissement.

Le détail des informations budgétaires et comptables se retrouve dans l'intervention financière.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Hassen EL-HOCINE)

En préparation :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Daniel ROBERT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marc-Aurele APLOGAN, Montréal-Nord

Lecture :

Marc-Aurele APLOGAN, 16 mai 2022

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mohamed BARECHE
Ingénieur

IDENTIFICATION

Dossier # :1229516002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adjuger à Groupe Rock-Sol, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 282 809,76 \$, taxes incluses, un contrat pour des travaux de construction des passages surélevés pour piétons et des avancées de trottoir sur diverses rues de l'arrondissement, autoriser une dépense de 19 796,68 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 34 492,50 \$, taxes incluses, pour les incidences et autoriser une dépense totale de 337 098,94 \$. Appel d'offres 1105 / 7 soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Montréal-Nord souhaite construire des passages surélevés pour piétons et des avancées de trottoir, permettant ainsi un changement de comportement des automobilistes en réduisant la vitesse dans les secteurs sensibles, notamment aux abords des écoles et parcs.

Un appel d'offres public a été publié dans le journal Le devoir et sur le site électronique d'appel d'offres SÉAO du 22 février au 16 mars 2022. La durée de publication a été de 23 jours. La soumission est valide pendant 120 jours suivant la date d'ouverture, soit jusqu'au 14 juillet 2022.

La préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux sont assurés par la division des études techniques de l'arrondissement.

Trois (03) Addenda furent émis afin d'aviser l'ensemble des preneurs du cahier des charges des modifications apportées aux documents d'appel d'offres :

- **Addenda no 1 émis le 28 février 2022** : Modification au formulaire de soumission.
- **Addenda no 2 émis le 04 mars 2022** : Modification au cahier des clauses administratives spéciales. Ajout mesure Covid-19.
- **Addenda no 3 émis le 10 mars 2022** : Questions et réponses.

La publication des addenda 1, 2 et 3, n'a eu aucune incidence sur le nombre des soumissionnaires.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Le présent dossier vise l'octroi d'un contrat pour la construction de passages surélevés pour piétons et des avancées de trottoir sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord. Les travaux prévus comprennent essentiellement :

- La réalisation de passages surélevés pour piétons,
- La construction de saillies en béton.

L'emplacement des passages surélevés et saillies sont résumés comme suit:

- Avenue de Bruxelles (École René-Guénette)
- Avenue de Rome (École René-Guénette)
- Avenue Salk (École Jean-Nicolet)
- Avenue Lamoureux (École Sainte-Gertrude)
- Avenue Laurier (Parc Henri-Bourassa et École secondaire Henri-Bourassa)
- Avenue Monty (Parc Monty)
- Avenue Monty (Parc Tardif)

JUSTIFICATION

Il y a eu Treize (13) preneurs du cahier des charges dont sept (7) ont déposé une soumission, soit 53,85%. L'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 mars 2022, à 11h00. Le tableau suivant résume la liste des soumissionnaires et les prix soumis, les écarts de prix entre les soumissions reçues et l'écart entre l'estimation réalisée à l'interne et le montant soumis :

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	AUTRES (CONTINGENCES) (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
Groupe Rock-Sol	282 809,76 \$	19 796,68 \$	302 606,44 \$
Construction Viatek Inc.	438 096,14 \$	30 666,73 \$	468 762,87 \$
Les Pavages Céka inc	439 947,42 \$	30 796,32 \$	470 743,74 \$
Les Entreprises Michaudville inc.	462 600,00 \$	32 382,00 \$	494 982,00 \$
De Sousa - 4042077 Canada Inc.	469 187,68 \$	32 843,14 \$	502 030,82 \$
Cojalac inc.	539 887,77 \$	37 792,14 \$	577 679,91 \$
Les Entrepreneurs Bucaro Inc.	469 482,02 \$	32 863,74 \$	502 345,76 \$
Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$) VOICI LA FORMULE : total du coût des soumissions conformes reçues/nombre de soumissions			
			474 164,51 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) VOICI LA FORMULE : [(coût moyen des soumissions conformes – la plus basse)/la plus basse) x 100]			
			56,69 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) VOICI LA FORMULE : (la plus haute conforme – la plus basse conforme)			
			275 073,47 \$

Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) VOICI LA FORMULE : [(la plus haute conforme – la plus basse conforme)/la plus basse] x 100]	90,90 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) VOICI LA FORMULE : (la plus basse conforme – estimation)	-154 728,58 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) VOICI LA FORMULE : [(la plus basse conforme – estimation)/estimation] x 100]	-33,83 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) VOICI LA FORMULE : (la deuxième plus basse – la plus basse)	166 156,43 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) VOICI LA FORMULE : [(la deuxième plus basse – la plus basse)/la plus basse] x 100]	54,91 %

L'estimation des travaux a été faite par le bureau des études techniques de l'arrondissement.

L'écart entre la plus basse soumission conforme et l'estimation du prix du contrat est de (-154 728,58 \$) soit -33,83 %.

Considérant l'écart marqué entre l'estimation du bureau des études techniques et le plus bas soumissionnaire, l'arrondissement à procéder à une demande d'avis juridique au Service des affaires juridique des services centraux.

Les prix de soumission ont été vérifiés pour l'ensemble des soumissions reçues ainsi que tous les documents fournis afin de s'assurer de leur conformité. Les vérifications auprès des organisations suivantes ont été faites pour trois soumissions seulement et toutes les exigences sont atteintes par le plus bas soumissionnaire :

- Registre des entreprises du Québec (REQ);
- Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA);
- Autorité des marchés publics (AMP);
- Revenu Québec;
- Régie du bâtiment du Québec (RBQ);

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total du contrat à octroyer pour les travaux de construction de passages surélevés pour piétons et des avancées de trottoir, cités dans la rubrique « Description », est de 337 098,94 \$, taxes incluses.

La dépense totale est donc de 337 098,94 \$, taxes incluses, car le montant requis pour couvrir les dépenses incidentes est de 34 492,50 \$, taxes incluses, et celui des contingences de 19 796,68 \$, taxes incluses. Cette dépense est assumée par l'arrondissement et financée par le règlement prévu au programme décennal d'immobilisation de l'arrondissement.

La répartition des incidences (taxes incluses), par catégorie, est définie comme suit :

- Laboratoire (contrôle qualitatif): 10 922,62 \$ - Arrondissement
- Bollards : 14 371,88 \$ - Arrondissement
- Végétaux : 9 198,00 \$ - Arrondissement

En définitif, le coût total, incluant les taxes, du contrat assumé par l'arrondissement se

résume comme suit :

Description des travaux	Coût budgétaire- Arrondissement (taxes incluses)
Construction de passages surélevés pour piétons et des avancées de trottoir sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord (travaux)	282 809,76 \$
Contingences 7% (travaux)	19 796,68 \$
Incidences	34 492,50 \$
Total travaux + incidences + contingences	337 098,94 \$

Le détail des informations budgétaires et comptables se retrouve dans l'intervention financière.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030. Les engagements en changement climatique et en matière d'inclusion et d'équité ne s'appliquent pas au dossier en raison du fait que le projet se limite à la construction des passages surélevés pour piétons et des avancées de trottoir.

La grille d'analyse Montréal 2030 se trouve en pièces jointes.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

L'entrepreneur devra faire respecter au chantier les règles d'hygiène, de distanciation physique et de protection par les travailleurs telles qu'édictées par la CNESST, qui seront en vigueur au moment où les travaux seront réalisés.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat : Suite à l'adoption du présent dossier par les instances décisionnelles visées

Début des travaux : semaine du 27 juin 2022.

Fin des travaux : plus tard le 19 août 2022.

Durée des travaux : 40 jours incluant les congés fériés et les vacances de construction.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le présent projet a suivi le processus normal d'appel d'offres public et d'octroi de contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

- Le procès-verbal, donnant la liste des soumissionnaires, se trouve avec les pièces jointes.
- Des clauses particulières en prévention de la collusion et de la fraude ont été incluses aux prescriptions spéciales de cette soumission.
- Le présent appel d'offres respecte la politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal.
- La vérification de la validité des licences des entrepreneurs a été effectuée

- auprès de la Régie du bâtiment.
- L'adjudicataire a reçu l'autorisation de contracter avec un organisme public de l'Autorité des marchés publics en date du 12 mai 2020 et en vigueur jusqu'au 11 mai 2023.(voir pièce jointe)

À la suite des vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Hassen EL-HOCINE)

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Daniel ROBERT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mohamed BARECHE
Ingénieur

ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-03-24

Jérôme VAILLANCOURT
Directeur

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jérôme VAILLANCOURT
Directeur

**Dossier # : 1221689002**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_des loisirs et du développement socia
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder des contributions financières totalisant 330 000 \$ aux organismes suivants dans le cadre du Programme d'animation dans les parcs de l'arrondissement pour les étés 2022, 2023 et 2024 : 160 800 \$ (53 600 \$ par année) au Club de natation de Montréal Nord pour le projet "Anima-Parcs", 69 300 \$ (23 100 \$ par année) aux Productions Qu'en dit Raton? pour le projet "Atelier d'initiation au théâtre dans les parcs", 99 900 \$ (33 300 \$ par année) au Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord pour le projet "Une Escale au Coeur du Hood" et approuver les projets de convention à intervenir.

Il est recommandé :

QUE soient accordées des contributions financières totalisant 330 000 \$ aux organismes suivants dans le cadre du Programme d'animation dans les parcs de l'arrondissement pour les étés 2022, 2023 et 2024 :

QUE soit accordée une contribution financière de 160 800 \$ (53 600 \$ par année) au Club de Natation de Montréal Nord pour le projet "Anima-parcs";

QUE soit accordée une contribution financière de 69 300 \$ (23 100 \$ par année) aux Productions Qu'en dit Raton pour le projet "Atelier d'initiation au théâtre dans les parcs";

QUE soit accordée une contribution financière de 99 900 \$ (33 300 \$ par année) au Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord pour le projet "Une Escale au Coeur du Hood";

QUE soient approuvés les projets de conventions à intervenir;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Jérôme VAILLANCOURT Le 2022-05-17 16:38

Signataire :

Jérome VAILLANCOURT

Directeur
Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux
entreprises

IDENTIFICATION

Dossier # :1221689002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_des loisirs et du développement socia
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder des contributions financières totalisant 330 000 \$ aux organismes suivant dans le cadre du Programme d'animation dans les parcs de l'arrondissement pour les étés 2022, 2023 et 2024 : 160 800 \$ (53 600 \$ par année) au Club de natation de Montréal Nord pour le projet "Anima-Parcs", 69 300 \$ (23 100 \$ par année) aux Productions Qu'en dit Raton? pour le projet "Atelier d'initiation au théâtre dans les parcs", 99 900 \$ (33 300 \$ par année) au Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord pour le projet "Une Escale au Coeur du Hood" et approuver les projets de convention à intervenir.

CONTENU**CONTEXTE**

L'arrondissement de Montréal-Nord souhaite accroître l'utilisation des parcs locaux et espaces verts privilégiant la nature pour la pratique d'activités sportives, culturelles, récréatives et de plein air urbain à l'intention des jeunes et des familles.

L'arrondissement souhaite encourager une offre de service qui répond aux besoins de la population, tout en maintenant une occupation harmonieuse et sécuritaire des parcs.

Pour ce faire, l'arrondissement offre en partenariat avec les organismes du milieu, une programmation variée d'activités accessibles et gratuites dans les parcs, principalement destinée aux jeunes résidents et résidentes de Montréal-Nord âgés de 6 à 25 ans et aux jeunes familles. Une attention particulière est portée aux projets visant la population de 18 à 25 ans.

Cette programmation d'activités se déroulera dans les parcs et les espaces publics des trois grands secteurs géographiques de l'arrondissement, soit l'Est, le Centre et l'Ouest. De plus, elle sera adaptée à la réalité spécifique de chaque secteur : profil de la population, installations disponibles, tiendra compte des intérêts particuliers tant des jeunes filles que des garçons et de l'adéquation avec les besoins des groupes cibles.

À cette fin, l'arrondissement a invité les organismes du milieu à participer à un appel de projets pour la réalisation de projets d'animation dans les parcs répondant aux objectifs énumérés ci-dessous :

- Accroître l'utilisation des parcs locaux et espaces verts en tant que destination nature privilégiée pour la pratique d'activités sportives, culturelles, récréatives et de plein air urbain;
- Favoriser l'appropriation citoyenne des parcs et des espaces verts;

- Permettre aux jeunes des différents groupes d'âge d'avoir accès à des espaces et des activités répondant à leurs besoins tout en vivant une cohabitation harmonieuse avec les autres personnes fréquentant le parc;
- Favoriser une meilleure participation des jeunes à l'amélioration du « vivre ensemble » ainsi qu'un rapprochement intergénérationnel entre les usagères et les usagers du parc.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA21 10 142 Accorder des contributions financières totalisant 110 000 \$ aux organismes suivants dans le cadre du Programme d'animation dans les parcs de l'arrondissement pour l'été 2021 : 55 000 \$ à l'Association de Place Normandie pour le projet "anima-parcs", 3 462 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour le projet "Art climatique", 20 600 \$ aux Productions Qu'en dit Raton? pour le projet "Atelier d'initiation au théâtre dans les parcs", 30 938 \$ au Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord pour le projet "Une Escale au Cœur du Hood" et approuver les projets de convention à intervenir.

CA20 10078: Accorder des contributions financières totalisant 110 000 \$ aux organismes suivants dans le cadre du Programme d'animation dans les parcs de l'arrondissement pour l'été 2020 : 81 765 \$ à l'Association de Place Normandie pour le projet « Un été fou des parcs », 7 435 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour le projet « La bande dessinée écolo », 5 500 \$ à Événements Hoodstock pour le projet « Via Musik » et 15 300 \$ à Qu'en dit Raton? pour le projet « Atelier d'initiation au théâtre dans les parcs » et approuver les projets de convention à intervenir.

CA19 10198 (6 mai 2019) : Accorder des contributions financières totalisant 130 000 \$ aux organismes suivants dans le cadre du Programme d'animation dans les parcs de l'arrondissement : 72 707,50 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour le projet « Un été fou des parcs »; 20 000 \$ à La Route de Champlain pour les projets « Animation du parc Aimé-Léonard » et « Semaine italienne de Montréal », 13 675 \$ aux Productions Qu'en Dit Raton pour le projet « Atelier de théâtre dans les parcs », 16 719 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour le projet « À la découverte des arbres » et 6 898,50 \$ à Bouge de là! pour le projet « Magie dans les parcs » et approuver les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et les organismes

CA18 10 183 (14 mai 2018) : Accorder des contributions financières totalisant 115 000 \$ aux organismes suivants dans le cadre du Programme d'animation dans les parcs de l'arrondissement : 65 500 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour le projet « Un été fou des parcs »; 28 000 \$ à La Route de Champlain pour les projets « Animation des parcs, volet sports et loisirs » (23 000 \$) et « Animation du parc Aimé-Léonard auprès d'une clientèle adulte et aînée (5 000 \$); 16 500 \$ aux Productions Qu'en Dit Raton pour le projet « La Commedia Dell-Arte dans les parcs » et 5000 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour le projet « À la découverte des arbres », et approuver les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et ces organismes.

CA17 10 210 (5 juin 2017) : Accorder des contributions financières totalisant 110 500 \$ aux organismes suivants : 100 000 \$ à un Itinéraire pour une tous pour une gamme d'activités sportives et culturelles, 7 000 \$ à Bouge de là pour le projet « Magie », 2 000 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour la mise en place d'activités favorisant la découverte des éléments naturels, 1 500 \$ au Service des loisirs Sainte-Gertrude pour le projet « Zumba Fitness 18-25 ans » et approuver les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et ces organismes dans le cadre du Programme d'animation dans les parcs de l'arrondissement.

CA16 10 303 (8 août 2016) : Accorder une contribution financière de 6 266 \$ à la Maison

des jeunes l'Ouverture pour le projet « Challenge O Parc » et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme et une contribution supplémentaire de 1 590,75 \$ à Bouge de là pour le projet « Magie et discothèque silencieuse.

CA16 10 219 (13 juin 2016) : Accorder des contributions financières totalisant 167 202 \$ aux organismes suivants : 80 059 \$ à l'Institut Pacifique pour la mise en place d'un Service de médiation urbaine et de résolution de conflits, 21 304 \$ à l'Institut Pacifique pour le projet « Temps libre été », 20 108 \$ à Évolu-Jeunes 19/30 ans pour le projet « Sport-Mania », 20 000 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour le projet « Impro V (Relève-toi!) », 16 200 \$ aux Artistes en arts visuels du nord de Montréal-AAVNM pour le projet « Design d'un jour », 9 531 \$ à la compagnie en résidence Bouge de là pour le projet « Magie et discothèque silencieuse » et approuver les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et ces organismes.

CA15 10 283 (29 juin 2015) : Accorder une contribution financière totalisant la somme de 30 100 \$ aux organismes suivants: 10 100 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour le projet « Intervenant parc Saint-Laurent », 20 000 \$ à Café-Jeunesse Multiculturel pour le projet « Travail de proximité » et approuver les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et les organismes

DESCRIPTION

Dans le cadre de l'appel à projets du programme d'animation dans les parcs, 3 projets ont été retenus totalisant 110 000 \$ par année donc 330 000\$ pour 3 ans;

1. Anima-parcs

Organisme promoteur: Club de natation de Montréal Nord

Partenaires:

- Club de basketball de Montréal-Nord (CBMN)
- Coopérative Multisports Plus
- Association de Place Normandie
- Maison des jeunes l'Ouverture

ANIMA-PARCS est un regroupement de 5 organismes provenant de différents milieux soit sportif, culturel et communautaire. De plus, cette programmation s'inscrit dans une démarche concertée entre les différents organismes du milieu afin d'offrir des activités complémentaires, accessibles et gratuites pour les jeunes du quartier entre 6 et 17 ans et les jeunes familles.

L'accent sera mis sur de l'animation spécialisée au travers d'une programmation multidisciplinaire. La complémentarité des divers organismes permettra de rejoindre les filles comme les garçons de différents groupes d'âges et de différentes origines culturelles et de couvrir les parcs d'Est en Ouest de l'arrondissement. Le concept du projet est de pouvoir animer un parc en proposant au public différentes activités sportives et culturelles dans un même espace temps. Les jeunes et les familles pourront ainsi choisir l'activité qui les rejoint le plus mais aussi découvrir d'autres animations vers lesquelles ils ne se seraient pas forcément dirigés en premier lieu. De plus, le projet vise à favoriser l'inclusion sociale, en offrant la possibilité aux jeunes de l'arrondissement de mettre en valeur leurs talents et leurs leaderships au service de la population. Ceux-ci deviennent alors des modèles aux yeux de d'autres jeunes qui fréquentent les parcs.

Les activités seront offertes par des spécialistes dans leur domaine (sport, culture et littérature) et accompagnés des animateurs(trices) afin d'assurer le bon déroulement des

activités. Une coordination sera en charge de la programmation et d'encadrer sa structure globale afin de favoriser une synergie entre les activités et une bonne gestion des ressources humaines.

2. Atelier d'initiation au théâtre dans les parcs

Organisme promoteur: Qu'en dit Raton

Qu'en dira t'on? désire poursuivre le travail amorcé à Montréal-Nord et rejoindre plus de jeunes dans toute leur diversité en présentant des activités inclusives à une la communauté qui en a grandement besoin. L'objectif est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de quartier par le biais de l'art théâtral et contribuer à créer des liens entre les citoyen.e.s. Les ateliers proposé ont pour but de rendre plus accessible la culture aux jeunes de l'arrondissement, de créer des lieux de rencontres et de créativité pour enrichir le vivre ensemble. Il s'agit avant tout d'une invitation au jeu, pour petits et grands!

Le projet proposé se résume en une tournée des parcs de l'arrondissement, d'une durée de 4 semaines afin:

- D'offrir aux jeunes des ateliers gratuits interactifs sur le jeu masqué, la marionnette, la scénographie, le clown et l'improvisation.
- Faire vibrer les espaces verts de la ville pour ainsi enrichir le vivre ensemble et améliorer la vie de quartier par la présence de 3 animateurs/comédiens qui débarquent avec leur talent, leur folie, leurs costumes et accessoires
- D'offrir aux différents groupes d'âge et à des publics de différentes origines, les rendez-vous culturels pédagogiques qui se veulent ludiques, captivants et inclusifs.
- De permettre aux participants d'en apprendre davantage sur le rôle de l'acteur, mais aussi du spectateur; tout le monde en ressortira grandi. 3 artistes de profession visiteront un parc pour donner des ateliers d'une heure sur les bases d'une discipline différente. Les ateliers seront suivis de courtes démonstrations improvisées par les animateurs selon le thème de l'atelier donné.

3. Une Escale au coeur du hood

Organisme promoteur: Centre des jeunes l'Escale de MN

Partenaires:

- Hoodstock
- Nos jeunes à Coeur

Le projet Une Escale au Coeur du Hood est une intervention mise en place à Montréal-Nord par trois organismes communautaires dont la mission et les actions sont principalement orientées et axées vers la jeunesse du quartier et le vivre ensemble en harmonie à savoir : le Centre des jeunes l'Escale, Nos jeunes à cœur et Hoodstock.

Le projet se veut une réponse concrète et concertée face aux besoins des jeunes nord-montréalais âgés de 12 à 25 ans et de leur entourage, venant de sortir du poids de la crise sanitaire, de vulnérabilité, de défavorisation sociale et matérielle.

Le projet prévoit un accompagnement psychosocial et un service d'écoute aux jeunes nord-montréalais dans une ambiance récréative, sportive, éducative et de loisirs afin de leur permettre de surmonter leurs défis, de faire du sport, de relaxer et jouer en famille, travaillant ainsi à leur bien-être par le biais d'une équipe de professionnels tout en profitant

aisément de la période estivale dans les parcs de Montréal-Nord mais aussi de participer à travers ces activités à favoriser le vivre ensemble en harmonie, multiculturel et intergénérationnel.

L'offre en animation contribuera au développement des relations interpersonnelles et vise un meilleur vivre ensemble.

Afin de déployer efficacement les activités du projet, les organismes partenaires ont décidé d'allier ensemble leur savoir-faire et leurs expertise au bénéfice des jeunes de la communauté.

Exemples d'activités:

- Dj-ing, Open Mic, prestation musicale et animation comédie
- Activités ébénistes et jardinage
- Activités d'entraînement plein air et développement athlétique en matinée
- Activités d'entraînement plein air et développement athlétique dans un gym extérieur

JUSTIFICATION

Les 3 projets composant le programme d'animation dans les parcs, avec les volets d'activités physique/loisir ainsi que les activités culturelles, permettront de renforcer la qualité de vie et le sentiment de sécurité des résident(e)s de Montréal-Nord, d'améliorer les plans intergénérationnels et interculturels, de favoriser et promouvoir l'occupation harmonieuse de l'espace public. Ces mesures visent à prévenir et à réduire les situations conflictuelles dans les parcs.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense sera imputée dans le budget de fonctionnement de la Division des sports et loisirs.

Organismes	Projet	Financement 2022	Financement 2023	Financement 2024	Total
Club de Natation de Montréal-Nord	Anima-Parcs	53 600 \$	53 600 \$	53 600 \$	160 800 \$
Qu'en dit Raton	Atelier de théâtre dans les parcs	23 100 \$	23 100 \$	23 100 \$	69 300 \$
Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord	Une Escale au Coeur du Hood	33 300 \$	33 300 \$	33 300 \$	99 900 \$

110 000 \$ 110 000 \$ 110 000 \$ 330 000 \$

Total: 330 000\$ (3 ans) donc 110 000 \$ (par année)

MONTRÉAL 2030

Un lien avec ses valeurs organisationnelles, l'arrondissement de Montréal-Nord a pour mission première d'offrir des services accessibles, de grande qualité, à un juste coût, et ce, afin d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens et leur milieu.

- par une offre culturelle riche et diversifiée;
- par une offre de loisirs sportifs et socioculturels accessible;

Le programme animation dans les parcs s'inscrit dans les énoncés de vision suivants :

- Oser ensemble Montréal-Nord choisit d'investir en priorité pour les jeunes, qui représentent l'avenir de Montréal-Nord;
- Oser ensemble Montréal-Nord, tout en recherchant le bien commun, s'ajuste aux besoins de la population nord-montréalaise et, conséquemment, adapte son offre de services;
- Oser ensemble Montréal-Nord témoigne d'un milieu de vie inclusif, sécuritaire, animé, de grande qualité, alliant culture et patrimoine.
- Oser ensemble Montréal-Nord favorise le vivre-ensemble de tous les citoyens et contribue au développement de la fierté d'habiter Montréal-Nord.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Cette entente vise à contribuer à l'atteinte du plein potentiel des citoyens et à l'enrichissement collectif en favorisant, entre autres, de saines habitudes de vie par la population et l'appropriation des parcs.

Les projets contribueront à :

- Renforcer le climat paisible et sécuritaire dans les parcs pour les jeunes et les autres résidents qui les fréquentent;
- Divertir les différents usagers des parcs;
- Encourager le développement des capacités des jeunes;
- Faciliter la participation active des jeunes, autant filles que garçons, aux activités et à la vie de quartier;
- Favoriser une meilleure participation des jeunes ainsi qu'un rapprochement interculturel.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Respect des mesures sanitaires, s'il y a lieu.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Selon le protocole de visibilité de l'arrondissement de Montréal-Nord

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Programme d'animation dans les parcs : du 20 juin 2022 au 22 septembre 2024

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Sophie BOULAY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sonia VALASTRO
agent (e) de developpement d'activites cultu-
relles physiques et sportives

ENDOSSÉ PAR

Marie-Claude LAUZON
Chef de division sports et loisirs

Le : 2022-05-16



Dossier # : 1226868001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nommer M. Jérôme Vaillancourt, directeur d'arrondissement par intérim, pour la période du 9 mai au 5 juin 2022 inclusivement.

QUE soit nommé M. Jérôme Vaillancourt, directeur d'arrondissement par intérim, pour la période du 9 mai au 5 juin 2022 inclusivement;
ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Martine CARDIN **Le** 2022-05-12 14:12

Signataire : Martine CARDIN

Directrice des services administratifs par intérim
Montréal-Nord , Direction des services administratifs

IDENTIFICATION Dossier # :1226868001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nommer M. Jérôme Vaillancourt, directeur d'arrondissement par intérim, pour la période du 9 mai au 5 juin 2022 inclusivement.

CONTENU

CONTEXTE

Suite à l'annonce du départ de Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement, il est nécessaire de nommer un directeur d'arrondissement par intérim. Étant donné les décisions qui doivent être prises en attendant l'arrivée en poste de Mme Tonia Di Guglielmo à titre de directrice d'arrondissement, le conseil doit nommer un nouveau directeur par intérim. M. Jérôme Vaillancourt, a accepté d'assumer le poste de directeur d'arrondissement par intérim jusqu'au 5 juin 2022.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA22 10 120 Nommer Mme Tonia Maria Di Guglielmo, à titre de directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord, en période de probation de douze (12) mois, et ce, à compter du 13 juin 2022, en vue d'un statut contractuel à cet emploi.

DESCRIPTION

Mme Tonia Guglielmo a été nommée directrice d'arrondissement à compter du 13 juin 2022. Cependant une résolution sera présentée en conseil extraordinaire afin de devancer sa date d'entrée en fonction au 6 juin 2022.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Dépense prévue 2022

Poste: directeur d'arrondissement

Période : du 9 mai 2022 au 5 juin 2022 (référence budgétaire #264381 et #264380)

Période	Emploi	Nbre d'heures	Salaire	TS,Prime et Ajustement bques	Charges sociales	Dépense totale
du 9 mai 2022 au 5 juin 2022	103170	150	11 600 \$	400 \$	3 200 \$	15 200 \$

La dépense sera imputée dans le budget de fonctionnement de l'arrondissement.

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Sophie BOULAY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Hélène DAOUST, Service des ressources humaines

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Ève RIOUX
Secrétaire de direction

ENDOSSÉ PAR

Loth SIEMENI TCHOKOTE
Chef de division des ressources humaines
(arrondissement)

Le : 2022-05-11



Dossier # : 1229411001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier la résolution CA22 10 120 afin que Mme Tonia Maria Di Guglielmo soit nommée à titre de directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord à compter du 6 juin 2022 au lieu du 13 juin 2022.

QUE soit modifiée la résolution CA22 10 120 afin que Mme Tonia Maria Di Guglielmo soit nommée à titre de directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord à compter du 6 juin 2022 au lieu du 13 juin 2022;
ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Jérôme VAILLANCOURT Le 2022-05-13 11:00

Signataire :

Jérôme VAILLANCOURT

Directeur
Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux
entreprises

IDENTIFICATION**Dossier # :1229411001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier la résolution CA22 10 120 afin que Mme Tonia Maria Di Guglielmo soit nommée à titre de directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord à compter du 6 juin 2022 au lieu du 13 juin 2022.

CONTENU**CONTEXTE**

Lors de la séance extraordinaire du 4 mai 2022, le conseil d'arrondissement a procédé à la nomination de Mme Tonia Maria Di Guglielmo à titre de directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord, en période de probation de douze (12) mois, et ce, à compter du 13 juin 2022, en vue d'un statut contractuel à cet emploi.
Cependant, Mme Guglielmo est disponible pour entrer en fonction plus tôt que prévu soit le 6 juin 2022.

Le conseil d'arrondissement doit approuver le changement d'entrée en poste de Mme Guglielmo.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Sophie BOULAY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marc-Aurele APLOGAN
Non-disponible

IDENTIFICATION

Dossier # :1229411001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Nommer Mme Tonia Maria Di Guglielmo, à titre de directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord, en période de probation de douze (12) mois, et ce, à compter du 13 juin 2022, en vue d'un statut contractuel à cet emploi.

CONTENU

CONTEXTE

L'actuelle directrice d'arrondissement, Madame Rachel Laperrière, prendra sa retraite vers le 1er juillet 2022, et sera en vacances dès le 6 mai. Il a été jugé utile de nommer la candidate sélectionnée pour occuper le poste de directrice de l'arrondissement dès le 13 juin prochain. Pour ce faire un processus de dotation a été mis en oeuvre afin de pourvoir ce poste dès que possible.

En effet, un processus de dotation a été réalisé et l'affichage no: MN-22-DIR-103170-14535, affiché du 4 au 18 mars 2022, a permis au jury de sélection d'identifier une candidate pour le poste. Celui-ci a retenu la candidature de Madame TONIA MARIA DI GUGLIELMO. Elle a réussi toutes les étapes du processus de dotation. Par conséquent, elle est la candidate recommandée pour ce poste.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Conformément au processus de dotation effectué par le Service des ressources humaines dans le cadre de la dotation centralisée, le comité de sélection, composé des membres suivants : M^{me} Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, M. Alain Dufort, directeur général adjoint, M^{me} Carmela Gentile, conseillère en acquisition de talents, à la Direction de la Dotation et de la diversité en emploi du Service des ressources humaines et Michel Léger, directeur général retraité du réseau de la santé, a retenu la candidature de M^{me} Tonia Maria Di Guglielmo pour occuper ce poste de directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord. La mairesse Black a ensuite recommandé Madame Di Guglielmo aux élus de l'arrondissement et ceux-ci ont appuyé cette candidature et souhaitent procéder à l'adoption du sommaire décisionnel en vue de son embauche, au Conseil d'arrondissement extraordinaire du 4 mai 2022.

En vertu de ce qui précède, nous recommandons au conseil d'arrondissement d'approuver la nomination de M^{me} Tonia Maria Di Guglielmo, à titre de directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord (emploi : 103170 - poste : 14535), groupe de traitement : FM-12, à la Direction d'arrondissement, en période de probation de douze (12) mois, et ce, à compter du 13 juin 2022, en vue d'un statut contractuel à cet emploi.

Détentricrice d'un MBA de l'école de gestion John Molson de l'Université de Concordia et d'un DESS en gestion de HEC de l'Université de Montréal a œuvré à titre de gestionnaire au cours des 16 dernières années, notamment à l'Association sectorielle paritaire pour la santé et la sécurité du travail, à la Ville de Montréal, notamment à l'arrondissement du Sud-Ouest, et au Centre de services scolaires de Montréal.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Il est recommandé au conseil d'arrondissement de nommer M^{me} TONIA MARIA DI GUGLIELMO, dans le poste de directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord à compter du 13 juin 2022, à un salaire annuel de 160 000 \$, le tout conformément à la Politique de rémunération et aux Conditions et avantages des cadres en vigueur, dans la fourchette salariale FM12 de 146 433\$ à 183 044\$ et dont le maximum au mérite est de 219 653\$.

Dépense prévue 2022

Poste : directrice de l'arrondissement de Montréal-Nord

Période : du 13 juin 2022 au 31 décembre 2022 (référence budgétaire #264381)

Période	Emploi	Nbre d'heures	Salaire	TS, Prime et Ajust. bques	Charges sociales	Dépense totale
du 13 juin 2022 au 31 décembre 2022	103170	1087.5	89 200 \$	2 900 \$	24 300 \$	116 400 \$

La dépense sera imputée dans le budget de fonctionnement de l'arrondissement.

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Sophie BOULAY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Veronique CASTANEDA, Montréal-Nord
Sylvie COTÉ, Service des ressources humaines
Carmela GENTILE, Service des ressources humaines

Lecture :

Sylvie COTÉ, 3 mai 2022
Carmela GENTILE, 2 mai 2022
Veronique CASTANEDA, 2 mai 2022

RESPONSABLE DU DOSSIER

Veronique CASTANEDA
agent(e) conseil en ressources humaines

ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-05-02

Loth SIEMENI TCHOKOTE
Chef de division des ressources humaines
(arrondissement)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Carine HADDAD
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissementt